

toire et le Livre de Poésie, mais aussi et surtout les Rituels devaient être détruits; seuls étaient épargnés les ouvrages de science, de divination, etc. Nous verrons que malgré la proscription de toute l'antique histoire, la destruction n'en fut pas aussi complète que l'aurait désirée l'Empereur, et que sous la dynastie des Han on put reconstituer le texte plus ou moins mutilé d'un certain nombre d'entre eux. D'ailleurs l'efficacité du décret ne put être que très courte, car Che Houang Ti mourut quatre ans plus tard et le décret fut rapporté par les Han dès 191. Le décret de Ts'in Che Houang Ti ne fut d'ailleurs pas accepté sans protestation et quatre cent soixante lettrés de Hien Yang payèrent de leur vie leur résistance à la volonté impériale.

Hioung Nou.

L'origine des HIOUNG NOU nous est inconnue; on a prétendu qu'ils descendaient de CHAN WEI, fils de KIÉ, le dernier souverain Hia; Chan Wei « se sauva dans les déserts du nord, où il vécut parmi les bêtes sauvages, sans oser communiquer avec les hommes ¹. » On a aussi supposé que les Huns, qui ne sont autres que les Hioung Nou, seraient, suivant CASSIODORE, descendus des hommes des bois appelés *Fauni ficarii*, suivant JORDANES des *Spiritus immundi* qui ne seraient autres que *Kouei fang* (région des démons) des Chinois, terme qui peut s'appliquer à d'autres barbares aussi bien qu'aux Hioung Nou. Ils sont probablement le peuple turk connu dans l'ancienne histoire chinoise sous le nom de HIUN YU, repoussés au nord par Houang Ti et qui, plus tard, avec d'autres Barbares, les Joung et les Ti, attaquèrent le duc TAN FOU (T'ai Wang) des Tcheou. Suivant SE-MA TCHENG on les appelait aussi les Joung des Montagnes à l'époque de Yao et de Chouen, mais le P. GAUBIL nous dit expressément que « les Joung, qui étaient voisins du Chen Si, vers le Nord et l'Occident, étaient des Tartares d'une autre espèce ². » Plus tard, ils furent appelés HIEN YUN; DE GUIGNES, suivant SE-MA TS'IEN, leur donne CHOUEN WEI (ou Chan Wei), prince de la famille des Hia, comme ancêtre, et il ajoute :

1. MAILLA, I, p. 168.

2. *Chronologie*, p. 58.